

Annick LEGRAND

432 Chemin du Piat  
Saint Nazaire les Eymes

Révision du PLU

Le 20 novembre 2019

Mairie de Saint Nazaire les Eymes REÇU LE	
6	21 NOV. 2019
COPIE	Fait le
VH	21/11/2019
H. Guind, com. en p.	

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je découvre avec étonnement le projet d'emplacement réservé à des fins de stationnement et de PAV sur le chemin des Ratz.

Je trouve vraiment dommage de polluer ce site, **préservé jusqu'alors**, par un parking et un alignement de poubelles multicolores et malodorantes.

Trois questions :

- Que restera-t-il du cône de vue entre voitures et poubelles ?
- Que vont devenir les deux muriers, sont-ils préservés ? (pour combien de temps !)
- Qu'en pense l'agriculteur qui entretient ces terres ? Une telle emprise me paraît être en contradiction avec l'objectif « Maintenir les zones agricoles »,

Je suis native de ce village (famille Veillet présente depuis 1670), je ne voudrais pas que ce bel endroit devienne le coin « moche » où l'on a plus trop envie de s'y balader.

D'autre part, les projets de constructions dans les zones des Rivoulets et des Eymes correspondent-ils à un esprit de village ? Aujourd'hui, on est très loin des obligations des années 80 en matière d'urbanisme

Est-ce que les approvisionnements en eau de la commune sont suffisants,

Est-il prévu un plan de circulation sur le chemin du Piat ?

Vous remerciant de bien vouloir prendre en compte mes remarques, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes sincères salutations.